

Economie

Etude nationale de récupération des coûts pour l'état des lieux 2019

Rencontres techniques pour la reconquête du bon état
des eaux en Outre-mer – 9 avril 2019, Vincennes

Contact : **Timothée MONSAINGEON**
Bureau de la politique de l'eau
Direction de l'eau et de la biodiversité



Photo : T. Degen/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Étude nationale de récupération des coûts

Analyse exigée par la DCE

Cette analyse est produite pour répondre à deux attentes majeures de la Commission européenne :

- mise à jour des états des lieux des districts en 2019 au titre du 3^e cycle (2022-2027). *L'article 5 DCE précise que la mise à jour de « l'état des lieux » doit s'appuyer sur une analyse économique des usages de l'eau*

(dernière mise à jour remonte aux états des lieux réalisés en 2013 au titre du deuxième cycle 2016-2021)

- apporter un éclairage *sur le niveau de récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau, compte tenu du principe pollueur-payeur (article 9 et annexe III de la DCE)*



Étude nationale de récupération des coûts

Objectifs principaux

- Evaluer la durabilité des SPEA en lien avec le principe de « l'eau paie l'eau »
- Apprécier l'équité entre catégories d'utilisateurs au titre du principe « pollueur-payeur »
- Evaluer la contribution des différentes catégories d'utilisateurs au financement de l'eau en intégrant les flux financiers entre elles via la formule :

$$\begin{array}{l} \text{Taux de récupération des} \\ \text{coûts par usager} \end{array} = \frac{\begin{array}{l} \text{Facturation des services collectifs +} \\ \text{Coûts pour compte propre +} \\ \text{Transferts financiers indirects payés +} \\ \text{Coûts environnementaux payés} \end{array}}{\begin{array}{l} \text{Facturation des services collectifs +} \\ \text{Coûts pour compte propre +} \\ \text{Transferts financiers indirects reçus +} \\ \text{Coûts environnementaux reçus} \end{array}}$$

Étude nationale de récupération des coûts

La récupération des coûts d'un service : consiste à s'assurer que « chacun paye à la hauteur des coûts qu'il génère » , permet de traduire dans quelle mesure les coûts associés au service sont pris en charge par ceux qui en bénéficient, c'est-à-dire dans quelle mesure les coûts associés d'un service sont pris en charge par ceux qui en bénéficient.

Transferts indirects payés : redevances, taxes

Transferts indirects reçus : aides, subventions

Dépenses compensatoires : surcoûts réellement subis par une catégorie d'usagers en raison d'une dégradation de l'environnement par un autre usager de l'eau

Autres coûts environnementaux : dommages que les usagers font subir à l'environnement



Étude nationale de récupération des coûts

3^e cycle de la DCE (2022-2027)

Nouveauté : réalisation d'une seule et même étude pour tous les bassins français permettant :

- une mutualisation des moyens humains et financiers
- une harmonisation des méthodologies entre les districts hydrographiques



Étude nationale de récupération des coûts

Rappel des phases de l'étude

Phase 1 : Estimation des coûts et des services et des flux financiers entre usagers

Phase 2 : Analyse des coûts environnementaux

Phase 3 : Calcul des taux de récupération des coûts

Phase 4 : Analyse de durabilité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Phase 5 : Elaboration de schémas, rapports et synthèses pour les bassins métropolitains et au niveau national

Phase 6 : Elaboration de schémas, rapports et synthèses pour les bassins ultramarins

Phase 7 : Estimation des coûts et des recettes réels pour l'industrie et l'agriculture



Étude nationale de récupération des coûts

Calendrier initial des livrables de l'étude

Lancement de l'étude (janvier 2018)

- durée du projet initialement programmée : 15 mois

Phases 1 à 6 : livrables (décembre 2018)

- un rapport complet par bassin (métropole et outre-mer) et une synthèse pouvant être intégrée dans les états des lieux
- un rapport complet au niveau national et une synthèse

Phase 7 : phase exploratoire (premier trimestre 2019)

- une estimation des coûts et recettes pour compte propre agriculture et industrie



Étude nationale de récupération des coûts

Plusieurs évolutions supplémentaires non prévues

- Apport de précisions méthodologiques (ex. coûts environnementaux)
- interprétation des données d'aides des agences/offices et des fonds européens
- intégration du bilan aides/redevances des agences/offices
- prise de conscience de la nécessité de produire une plaquette de communication à destination des décideurs au niveau de l'inter-agences/offices de l'eau : nécessité de monter des réunions de travail inter-agences/offices
- plan de charge des districts très dense lié aux EdL

=> Retard sur le calendrier

Étude nationale de récupération des coûts

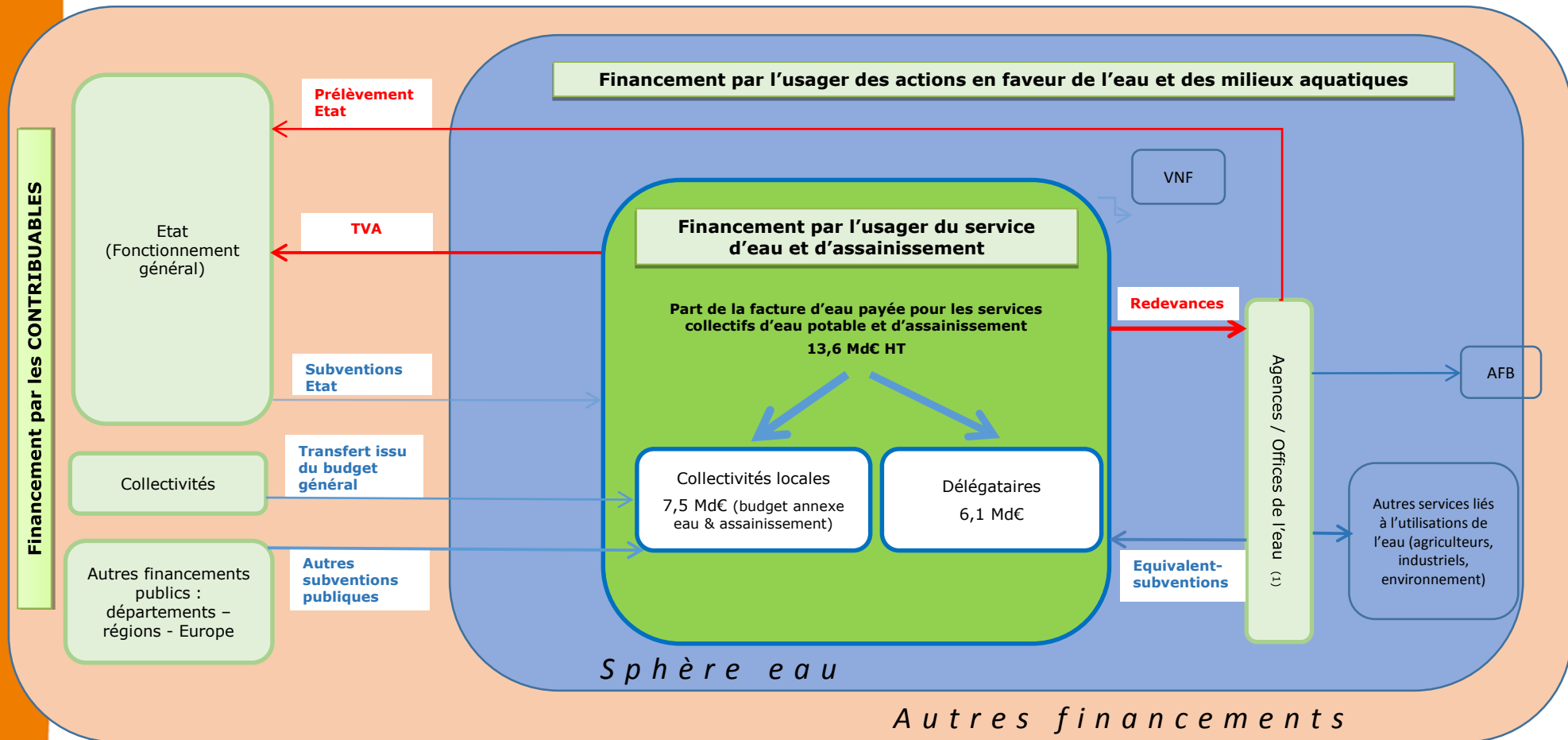
Décision : révision du calendrier

Durée de l'étude allongée de 3 mois avec les échéances suivantes :

- Phases 1 à 4 :
 - 3 rapports de district (hors coûts environnementaux) à remettre entre le 31 mars et le 10 avril 2019
 - 11 rapports de district et rapport national (avec coûts environnementaux) à remettre avant le 15 avril
- Phase 5 et 6 : production des livrables (dont plaquette nationale de communication) échelonnée entre mi-avril et fin juin 2019
- Phase 7 : troisième trimestre 2019



Étude nationale de récupération des coûts



(1) Dont budget de fonctionnement des agences/offices de l'eau

Exemple de produit de sortie du travail inter agences/offices de l'eau : zoom sur les transferts financiers entre les services collectifs d'eau et d'assainissement et les autres financeurs



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Étude nationale de récupération des coûts

Liste des contacts : à jour ?

District	Office de l'eau	DEAL
Guadeloupe	Sophie KANOR	Vanessa MARTIN
Guyane	Franck CHOW-TOUN	
Martinique	Gaëlle HIELARD	Olivier BOURGEOIS
Mayotte		Caroline MAUDUIT Céline THIRIAT Hairia ABDALLAH Ylang CHEVALERAUD
Réunion	Johan LEBON Alexandre MOULLAMA	Audrey BONNEFOY Manuel RODICQ Cécile LEPAN

Étude nationale de récupération des coûts

Etude copilotée par l'AFB et la DEB

Contact AFB : -Anar VALIMAHAMED (anar.valimahamed@afbiodiversite.fr) puis Jeanne DEQUESNE à compter de fin mai 2019 (jeanne.dequesne@afbiodiversite.fr)

-Julien GAUTHEY (julien.gauthey@afbiodiversite.fr)

Contact DEB : -Timothée MONSAINGEON (timothee.monsaingeon@developpement-durable.gouv.fr)
Tél. 01 40 81 34 09

Etude réalisée par le bureau d'études IRREDD

-Fady HAMADE (hamade.fady@ireedd.com)

-Pauline JANVIER (pauline.janvier@ireedd.com)

-Juliette LE GALLO (juliette.legallo@ireedd.com)



Merci de votre attention

Des questions ?



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE